

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 MAI 2010

L'an deux mil dix, le lundi 10 mai, à 18 Heures, les membres du Conseil Municipal de COUDEKERQUE-BRANCHE se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur David BAILLEUL, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été faite le 4 mai deux mil dix, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Monsieur le Maire** : Nous avons un petit quart d'heure de retard par rapport à l'horaire et je vous prie de m'en excuser. Je constate que le quorum est atteint. Je déclare donc ouverte la séance du Conseil Municipal. Je propose que l'on nomme Mademoiselle Virginie NORMAND, comme secrétaire de séance et Monsieur MANCHUELLE, comme secrétaire auxiliaire. Mademoiselle NORMAND, pour l'appel des élus.

**Sont présents** : Monsieur David BAILLEUL, Maire, Monsieur Yves MAC CLEAVE, Monsieur Philippe DEVEYCX, Madame Barbara BAILLEUL-ROCHART, Monsieur Jean-Paul PARENT, Monsieur Laurent VANRECHEM, Madame Delphine LARDEUR, Monsieur Michaël HENNEBELLE, Adjoints au Maire, Monsieur Jean-Pierre DUYCK, Monsieur Marc PRAZ, Monsieur Philippe LIBER, Madame Christine BRETON, Madame Hélène ROSE, Madame Maryline ELOY, Monsieur Bernard MAYEUR, Monsieur Stéphane DEPAUW, Mademoiselle Jennifer METSU, Mademoiselle Virginie NORMAND, Madame Ghylaine RIGAULT, Monsieur Gaëtan LACASSAIGNE, Monsieur Joël CARBON, Madame Martine SENSE, Madame Catherine DURIEUX, Mademoiselle Emeline MESPLOMB, Monsieur Alexandre DISTANTI, Conseillers Municipaux.

Soit vingt-cinq membres présents sur trente-cinq en exercice,

**Sont absents excusés** : Monsieur Benoît VANDEWALLE (pouvoir à Monsieur le Maire), Madame Lysiane DEGAND (pouvoir à Monsieur Philippe DEVEYCX), Madame Josiane ALGOET (pouvoir à Monsieur Michaël HENNEBELLE), Mademoiselle Marion MAC CLEAVE (pouvoir à Monsieur Yves MAC CLEAVE), Madame Virginie VALCKE (pouvoir à Madame Maryline ELOY) Adjoints au Maire ; Madame Catherine JOURDAIN (pouvoir à Madame Christine BRETON), Mademoiselle Valérie PLANTIN (pouvoir à Monsieur Bernard MAYEUR), Monsieur Didier BYKOFF (pouvoir à Madame Barbara BAILLEUL-ROCHART), Monsieur André DELATTRE (pouvoir à Monsieur Joël CARBON), Monsieur Eric TOURNEUR (pouvoir à Madame Martine SENSE), Conseillers Municipaux.

**Monsieur le Maire** : Rassurez-vous pas de retour de la grippe A H1/N1 à Coudekerque-Branche, de nombreuses absences plutôt liées à une date particulière de Conseil entre le 8 mai et le jeudi de l'Ascension. Il y a plusieurs de nos collègues qui ont pris un week-end prolongé. Ils ont bien de la chance. L'année prochaine je ferais attention, mais cette date me plaisait, vous vous doutez peut-être pourquoi ? Faire un Conseil Municipal un 10 mai, c'est peut-être quelque chose qui rappelle des souvenirs agréables à bon nombre d'entre-nous à cette table. C'était il y a 29 ans, le 10 mai 1981. Cependant, ça ne tombe pas à une date propice pour avoir l'ensemble des conseillers.

Ordre du jour du Conseil Municipal, je ne demanderai pas aujourd'hui l'adoption de l'intervention des élus du Conseil du 25 février, puisque vous avez dû l'avoir uniquement sur table ce jour. Vous l'avez, vous la lisez tranquillement à tête reposée et nous l'adopterons ou ne l'adopterons pas, cela dépendra de vos suffrages, la prochaine fois.

Par contre, je vous propose d'approuver le procès-verbal et non pas les interventions des élus, du Conseil Municipal du 22 mars 2010. Y a-t-il des remarques sur ce point ? Aucune. Alors je mets aux voix. Qui est pour ? Unanimité. Je vous remercie.

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

2010/04/01 : URBANISME : Création d'une commission communale d'accessibilité

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

Vu la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances,

Vu la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures,

**Vu le résultat du vote**

**POUR : 34 voix**

**CONTRE : 1 voix (Monsieur Gaëtan LACASSAIGNE)**

Article 1 :

Décide la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées sur le territoire communal.

Article 2 :

La composition de ladite commission sera la suivante :

Président : Le Maire ou son représentant

7 élus du Conseil Municipal à savoir :

- Monsieur Philippe DEVEYCX
- Madame Barbara BAILLEUL-ROCHART
- Monsieur Jean-Paul PARENT
- Madame Christine BRETON
- Madame Catherine JOURDAIN
- Monsieur Eric TOURNEUR
- Madame Catherine DURIEUX

1 représentant de la Communauté Urbaine de Dunkerque

1 représentant des associations d'usagers (désigné par le Maire sur proposition desdites associations)

1 représentant des associations de personnes handicapées (désigné par le Maire sur proposition desdites associations).

2010/04/02 : URBANISME : Communauté Urbaine de Dunkerque - Société Publique Locale d'Aménagement

Le Conseil Municipal,  
Vu le rapport de présentation joint en annexe,  
Vu la loi du 13 juillet 2006 instituant la possibilité pour les collectivités locales de créer des SPLA,

**Vu le résultat de vote,**  
**POUR : 34 voix**  
**CONTRE : 1 voix (Monsieur Alexandre DISTANTI)**

Article unique :

Approuve le principe de création d'une Société Publique Locale d'Aménagement pour l'agglomération Dunkerquoise, ainsi que la participation de la ville de Coudekerque-Branche à cette dernière.

2010/04/03 : AFFAIRES FINANCIERES : Subvention exceptionnelle à l'Intersyndicale TOTAL

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe.  
Vu l'avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat de vote**  
**POUR : 34 voix**  
**ABSTENTION : 1 voix (Monsieur Alexandre DISTANTI)**

Article 1 :

DECIDE de voter une subvention exceptionnelle de 3 000 € au bénéfice de l'Intersyndicale TOTAL.

Article 2 :

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3 :

PRECISE que les dépenses concernées seront imputées aux natures correspondantes selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14.

2010/04/04 : AFFAIRES FINANCIERES : Contrat d'assurances « Responsabilité Civile et risques annexes » - Avenant

Vu le rapport de présentation joint en annexe,  
Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,**  
**UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article unique :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 d'un montant de 205.46 € H.T. au marché 2007.20 lot 2 «Responsabilité civile et risques annexes», attribué à la Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales (S.M.A.C.L.).

2010/04/05 : AFFAIRES FINANCIERES : Paiement des activités proposées par la commune - Acceptation du Chèque-Vacances comme mode de paiement - Autorisation donnée au Maire d'engager les démarches nécessaires et de signer la convention.

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,  
Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,**  
**UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article 1 :

APPROUVE l'acceptation du Chèque-Vacances comme moyen de paiement des activités de loisirs.

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'affiliation avec l'Association Nationale des Chèques-Vacances et à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre au sein des régies concernées.

2010/04/06 : AFFAIRES FINANCIERES : Convention Ville /AGUR

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,  
UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article unique :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions et à inscrire les dépenses correspondantes au budget communal.

2010/04/07 : AFFAIRES FINANCIERES ET JURIDIQUES : Dégradation urbaine – convention d'indemnisation de la Ville

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

**Vu le résultat du vote,  
UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article 1 :

DECIDE de contractualiser l'indemnisation de la Ville dans le cadre de la dégradation de la clôture du cheminement de la salle François Faber, par un jeune mineur en février 2010.

Article 2 :

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3 :

PRECISE que la recette sera imputée à la nature correspondante selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14.

2010/04/08 : AFFAIRES FINANCIERES - AFFAIRES FONCIERES : Immeuble sis à Coudekerque-Branche 49, route de Bergues, cadastré section AP n° 75 et 76 et section AR n° 138 pour une superficie totale de 7 137 m<sup>2</sup> - résiliation du bail à construction conclu avec la Société Anonyme COFIMUR

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

Vu le bail du 8 septembre 1987 et notamment le 9. Résiliation du chapitre « charges et conditions »,

Vu le courrier adressé à la Société COFITEM COFIMUR du 8 juin 2009 resté sans réponse,

Vu le courrier adressé à la Société COFITEM COFIMUR du 26 juin 2009 resté sans réponse,

Vu le courrier recommandé avec A.R. adressé à la Société COFITEM COFIMUR du 19 octobre 2009 resté sans réponse,

**Vu le résultat du vote,  
UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article 1 :

APPROUVE la résiliation, pour non respect des obligations, du bail à construction conclu le 8 septembre 1987 avec la Société Anonyme COFIMUR pour le terrain sis 49, route de Bergues, cadastré section AP n°75 et 76 et section AR n° 138, pour une superficie totale de 7 137 m<sup>2</sup>.

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette résiliation et notamment la formule de publication aux hypothèques qui sera rédigée en la forme administrative.

2010/04/09 : AFFAIRES FINANCIERES - AFFAIRES FONCIERES : Vente d'une parcelle sise rue Maurice Lesieur

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,  
Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,  
POUR : 34 voix  
CONTRE : 1 voix (Monsieur André DELATTRE)**

Article unique :

APPROUVE la cession d'un terrain de 13 m<sup>2</sup> à distraire de la parcelle cadastrée section AO44 pour une surface totale de 476 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1 000 €.

2010/04/10 : ADMINISTRATION GENERALE : Maison de quartier du Vieux Coudekerque – Création d'un comité de pilotage

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

**Vu le résultat du vote,**

**POUR : 26 voix**

**CONTRE : 1 voix (Monsieur Gaëtan LACASSAIGNE)**

**ABSTENTION : 8 voix (Monsieur André DELATTRE, Madame Ghylaine RIGault, Monsieur Joël CARBON, Madame Martine SENSE, Monsieur Eric TOURNEUR, Madame Catherine DURIEUX, Mademoiselle Emeline MESPLOMB, Monsieur Alexandre DISTANTI)**

Article 1 :

DECIDE la mise en place d'un Comité de Pilotage pour le projet de Maison de Quartier labellisée « Centre Social » dans le quartier du Vieux Coudekerque.

Article 2 :

APPROUVE la composition de ce Comité de Pilotage à savoir :

Président : Le Maire ou son représentant

6 élus du Conseil Municipal, à savoir :

- Madame Josiane ALGOET
- Madame Barbara BAILLEUL-ROCHART
- Monsieur Michaël HENNEBELLE
- Monsieur Laurent VANRECHEM
- Madame Delphine LARDEUR
- Madame Maryline ELOY

1 représentant de la CAF de Dunkerque

1 représentant du Conseil Général

1 représentant de la Fédération des Centres Sociaux du Nord

Article 3 :

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour solliciter des subventions sur ce projet tant sur l'investissement que sur le fonctionnement.

2010/04/11 : ADMINISTRATION GENERALE : Création d'une commission de vie scolaire

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

**Vu le résultat du vote,**

**UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article 1 :

DECIDE la création d'une commission de vie scolaire qui sera composée comme suit :

Président : Le Maire ou son représentant

5 élus de la majorité à savoir :

- Monsieur Jean-Paul PARENT
- Monsieur Yves MAC CLEAVE
- Madame Josiane ALGOET
- Madame Christine BRETON
- Mademoiselle Valérie PLANTIN

1 élu de l'opposition à savoir :

- Monsieur Gaëtan LACASSAIGNE

Deux représentants de l'Education Nationale (1 au titre des écoles élémentaires et 1 au titre des écoles maternelles)

Les associations de parents d'élèves des écoles publiques à raison d'un représentant par association

Un Délégué Départemental de l'Education Nationale.

2010/04/12 : ADMINISTRATION GENERALE : Préfinancement BAFA

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances" du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,**

**UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article 1 :

PASSE à 12 le nombre de préfinancements BAFA, accordés au titre de l'année 2010.

Article 2 :

PRECISE que les dépenses concernées seront imputées aux natures correspondantes selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14.

2010/04/13 : ADMINISTRATION GENERALE : Organisation et fonctionnement des Accueils de Loisirs session été 2010 du 5/07/2010 au 27/08/2010

Le Conseil Municipal,



Vu le rapport de présentation joint en annexe,  
Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,  
UNANIMITE des membres présents ou représentés,**

Article 1 :

APPROUVE l'organisation des animations envers les enfants, les pré-adolescents et les adolescents, selon les modalités décrites en annexe, ainsi que la rémunération pour l'encadrement de l'ensemble de ces activités.

Article 2 :

AUTORISE Monsieur le Maire, à déposer les demandes de subventions auprès des organismes partenaires.

2010/04/14 : ADMINISTRATION GENERALE : Tableau des effectifs – Modification

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

**Vu le résultat du vote,  
POUR : 33 voix  
CONTRE : 1 voix (Monsieur Alexandre DISTANTI)  
ABSTENTION : 1 voix (Mademoiselle Emeline MESPLOMB)**

Article unique :

APPROUVE le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

2010/04/15 : ADMINISTRATION GENERALE : Plan « Progrès-Energie » - Convention GDF Suez/ville

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,  
Sur avis favorable de la Commission « Budget-Finances » du 3 mai 2010,

**Vu le résultat du vote,  
POUR : 26 voix**

**CONTRE : 2 voix (Monsieur Gaëtan LACASSAIGNE et Monsieur Alexandre DISTANTI)**  
**ABSTENTION : 7 voix (Monsieur André DELATTRE, Madame Ghylaine RIGAULT, Monsieur Joël CARBON, Madame Martine SENSE, Monsieur Eric TOURNEUR, Madame Catherine DURIEUX, Mademoiselle Emeline MESPLOMB)**

Article 1 :

AUTORISE Monsieur le Maire à conclure une convention « Plan Progrès Energie », dans le cadre de la réduction de consommation d'énergie, avec la Société GDF SUEZ et à entreprendre diverses actions de communication, notamment auprès des établissements scolaires volontaires pour ce type de démarche et à créer une commission chargée du suivi des travaux.

Article 2 :

PRECISE que les dépenses seront imputées aux chapitres et aux natures correspondant du budget communal 2010, 2011 et 2012.

2010/04/16 : ADMINISTRATION GENERALE : Apprentissage spécialisé – Convention avec l'Institut Médico Educatif Dunkerquois

Le Conseil Municipal

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

**Vu le résultat du vote,**  
**UNANIMITE des membres présents ou représentés**

Article 1 :

AUTORISE Monsieur le Maire à élargir l'accueil aux personnes atteintes de handicap dans le cadre de l'apprentissage et à ouvrir un poste d'apprenti dans le domaine de la floriculture, et à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

2010/04/17 : REGLEMENTATION – DEROGATION AU REPOS DOMINICAL : Demande individuelle de la Société « DELAHOUSSE TUPPIN AUTOMOBILE » (D.T.A. DUNKERQUE) – avis consultatif

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de présentation joint en annexe,

Vu les articles L 3132-3, L 3132-20 du Code du Travail concernant le repos hebdomadaire et l'article R 3132-17 relatif aux autorisations d'extension prévues à l'article L 3132-23 du même code,

Vu l'article L 221.6 du Code du Travail relatif à une dérogation temporaire individuelle,

**Vu le résultat du Vote**

**POUR : 34 voix**

**CONTRE : 1 voix (Monsieur Gaëtan LACASSAIGNE)**

Article 1 :

EMET un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical de la société DTA Dunkerque, pour le dimanche 13 juin 2010.